



Fédération culturelle
canadienne-française

2014
2015

RAPPORT ANNUEL



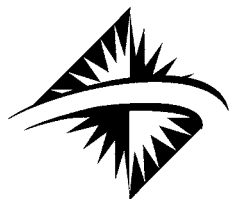
w w w . f c c f . c a



LA FÉDÉRATION CULTURELLE CANADIENNE-FRANÇAISE

Fondée à Winnipeg en 1977, la Fédération culturelle canadienne-française FCCF est la porte-parole des organismes nationaux, provinciaux et territoriaux qui travaillent au développement et à la promotion des arts, de la culture et des industries culturelles de la francophonie canadienne.

www.fccf.ca



Fédération culturelle
canadienne-française

Place de la francophonie

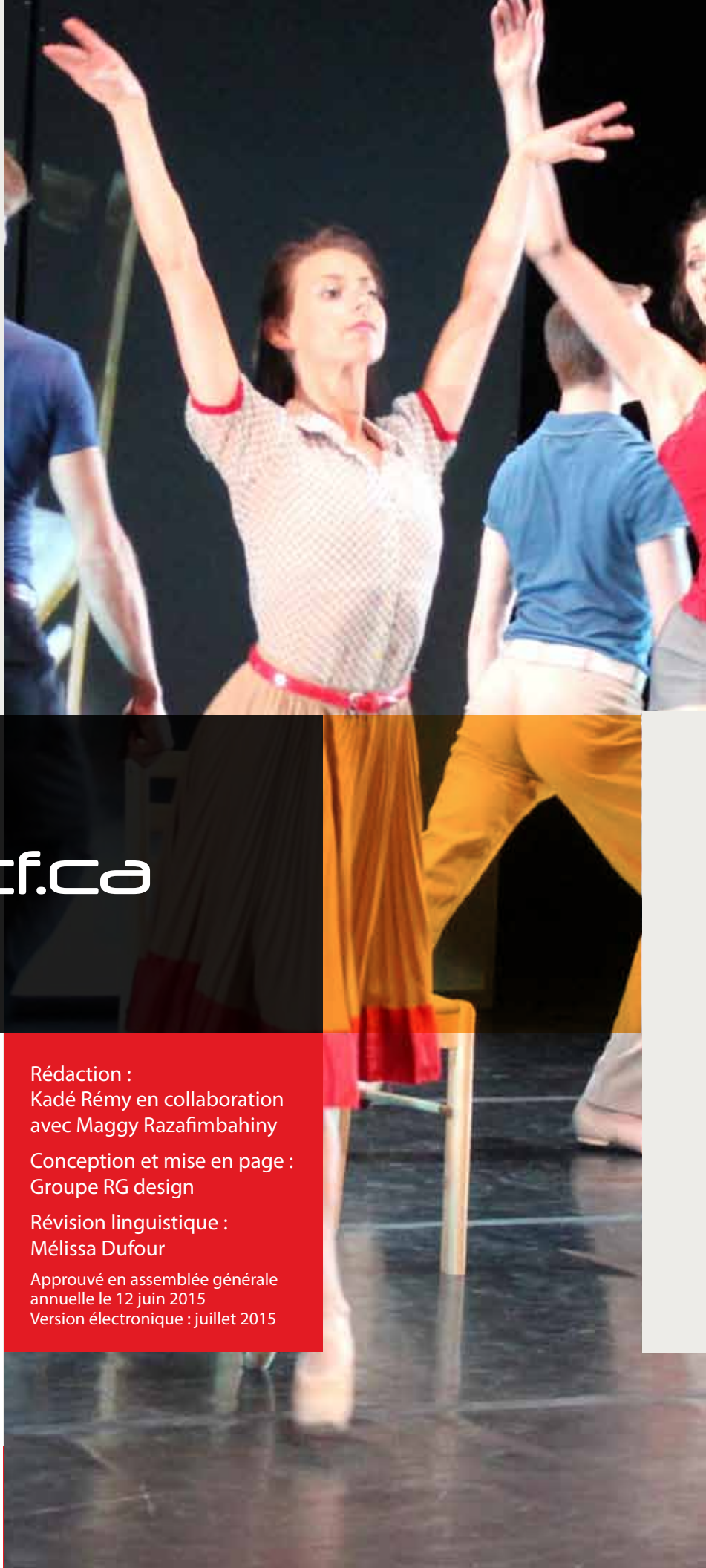
450, rue Rideau, pièce 405,
Ottawa (Ontario) K1N 5Z4
tél. : 613 241-8770
téléc. : 613 241-6064
facebook.com/infoccf
twitter.com/infoccf

Rédaction :
Kadé Rémy en collaboration
avec Maggy Razafimbahiny

Conception et mise en page :
Groupe RG design

Révision linguistique :
Mélicca Dufour

Approuvé en assemblée générale
annuelle le 12 juin 2015
Version électronique : juillet 2015



table

des matières



5



Mot de la ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles

6



Mot du président et de la directrice générale de la Fédération culturelle canadienne-française

8



Réalisations majeures de la Fédération culturelle canadienne-française en 2014-2015

18



États financiers — 31 mars 2015

34



Rapport des membres

46



Liste des membres du réseau de la FCCF
Liste des employés du bureau national

49



Remerciements





Mot

DE LA MINISTRE GLOVER

du Patrimoine canadien et des Langues officielles



Ministre du Patrimoine canadien
et des Langues officielles



Minister of Canadian Heritage
and Official Languages

Ottawa, Canada K1A 0M5



La francophonie canadienne contribue à enrichir notre culture et à nous définir en tant que Canadiens. Voilà pourquoi notre gouvernement tient à en favoriser l'essor, particulièrement en milieu minoritaire. À cette fin, nous pouvons compter sur le précieux travail d'organismes, comme la Fédération culturelle canadienne-française, qui œuvrent auprès des francophones et francophiles de partout au Canada. Celle-ci multiplie les efforts pour inciter les artistes et les créateurs à s'exprimer en français, permettant ainsi au public francophone de partout au pays d'avoir accès à des œuvres et à des manifestations culturelles de qualité, dans sa langue.

Au nom du premier ministre Stephen Harper et du gouvernement du Canada, je salue la Fédération culturelle canadienne-française qui, depuis près de 40 ans, veille à créer un milieu artistique et culturel stimulant et enrichissant pour les francophones et les Acadiens. Merci à tous les membres de la Fédération qui favorisent la présence des arts dans la vie des Canadiens ayant le français en partage.

L'honorable Shelly Glover

Canada

Mot

DU PRÉSIDENT ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE



**Chers membres de la FCCF,
Chers partenaires et collaborateurs,
Chers collègues,**

Le changement dans la continuité définit bien l'année qui s'est écoulée. Le vent de renouveau annoncé par nos prédécesseurs à la barre de la FCCF, Marie-Claude Doucet et Éric Dubeau, continue de souffler sur plusieurs aspects de notre organisme. La nouvelle présidence, élue en juin 2014, et la nouvelle direction générale, mise en place en septembre 2014, ont matérialisé les changements sur le plan de la gouvernance. Des changements touchant le personnel ont aussi marqué cette période, mais l'équipe en place a poursuivi avec ténacité et dévouement le travail assigné au bureau national.

Avec l'appui et la collaboration du Conseil de direction et du bureau national, la première année du nouveau plan stratégique a été menée à terme. Nous avons repris le flambeau de l'équipe précédente sur les grands axes de priorités de la FCCF qui touchent au développement du secteur des arts et de la culture dans la francophonie canadienne de même qu'à son positionnement sur la scène nationale. Être le porte-parole des arts, de la culture et des industries culturelles de la francophonie canadienne trouve sa raison d'être dans les réalités et les besoins de nos associations et organismes membres. C'est ce qui nourrit et influence nos diverses interventions ayant pour objectifs principaux : de positionner les arts, la culture et les industries culturelles de la francophonie canadienne; et de porter les enjeux communs dans une perspective nationale et favoriser l'essor des membres.

Pour cela, nous avons multiplié nos rencontres politiques afin de renforcer notre message à l'effet que le secteur des arts et de la culture est partie prenante du développement des communautés francophones et acadiennes (CFA). Nous continuons de communiquer à nos partenaires l'importance d'appuyer le secteur des arts, de la culture et des industries culturelles, ainsi que l'importance de la FCCF afin que le Canada soit véritablement représentatif de sa richesse et de sa diversité. Nous ne cesserons pas de clamer que la francophonie canadienne est elle-même un vaste projet culturel qui définit, façonne, nourrit et développe l'identité canadienne dans un monde en constante évolution.

La capacité d'action des membres de la FCCF est au cœur du nouveau plan stratégique. Les défis que nos associations et organismes membres ont à relever sont tributaires de leur réalité distincte. Plusieurs enjeux définis dans le plan sont néanmoins communs à tous et reconnus par tous nos partenaires de l'Entente de collaboration pour le développement des arts et de la culture des communautés francophones en situation minoritaire du Canada 2013-2018. Entre autres, le financement est constamment à l'avant-plan de nos préoccupations et occupe une place privilégiée dans nos réflexions et discussions.

La formation et le développement professionnel constituent souvent l'une des préoccupations majeures de nos membres. Des activités de formation sur les réseaux sociaux leur ont ainsi été offertes. Il s'agit de la deuxième phase de la formation similaire donnée en 2013-2014. De plus, les communications représentent un point majeur de notre appui aux membres. Nous avons continué de les informer des tendances et des changements majeurs à l'échelle nationale qui peuvent les



affecter dans leurs provinces et régions. Les dossiers tels que les coupes à la Société Radio-Canada et les décisions du CRTC ont donc souvent fait l'objet de nos communications, de même que les événements politiques importants tels que le budget fédéral.

Par ailleurs, nos deux principaux projets poursuivent leur cours dans deux domaines distincts de notre secteur, à savoir :

- ❑ la médiation culturelle par la formation de nos trois duos de travailleurs culturels et d'artistes à Vancouver, en Colombie-Britannique, à Ottawa, en Ontario, et à Caraquet, au Nouveau-Brunswick;
- ❑ les facteurs du dynamisme des pôles culturels et artistiques dans la francophonie canadienne qui permettront d'obtenir des données fiables et pertinentes sur les facteurs qui déterminent la vitalité culturelle des communautés participantes.

Nous sommes particulièrement heureux de la progression de ces projets. Ils apporteront une autre dimension à notre secteur dans son ensemble en encourageant, d'une part, une plus grande participation citoyenne aux activités artistiques et culturelles, et d'autre part, par l'acquisition et l'utilisation de données spécifiques à notre secteur et à nos communautés.

Ajoutons que cette année d'apprentissage dans nos nouveaux rôles a été ponctuée de moments forts tels que la Journée des arts sur la Colline, en octobre 2014, alors qu'une centaine d'artistes et de travailleurs culturels ont porté des messages spécifiques à notre secteur à une centaine d'élus et de hauts fonctionnaires fédéraux. Les autres moments forts ont été nos comparutions devant le Comité permanent des langues officielles de la Chambre des communes et le Comité permanent sénatorial des transports et des communications. Ce fut pour nous l'occasion de parler notamment de l'importance du diffuseur national qu'est Radio-Canada pour notre secteur et l'épanouissement de nos communautés.

Nous avons déjà retroussé nos manches dans le but de mieux répondre aux défis futurs qui nous attendent. Ceux-ci incluent le 150^e anniversaire du Canada dont les célébrations vont solliciter la participation de notre secteur. Nous poursuivrons avec nos membres les réflexions sur la place du numérique dans nos activités. Nous continuerons d'élargir nos horizons et d'innover par la création d'outils et de ressources qui enrichiront la créativité de nos artistes et qui augmenteront leur visibilité et leur compétitivité à l'échelle nationale et internationale. Même si nous suivrons avec intérêt les prochaines élections fédérales qui auront lieu à l'automne 2015, nous avons déjà mis en place une stratégie électorale dont l'objectif est de maximiser la sensibilisation autour des enjeux qui requièrent l'attention du secteur.

En tant que fédération, notre travail se poursuivra dans nos dialogues avec les principaux responsables des sphères politiques de la scène fédérale. Notre collaboration avec eux continuera dans des échanges transparents et fructueux en vue de l'atteinte de notre objectif commun : le développement des arts, de la culture et des industries culturelles de la francophonie canadienne.

Enfin, ce rapport vous éclairera davantage sur les principales réalisations de l'année qui s'est écoulée. Précisons que ces réalisations n'auraient pas pu se faire sans l'appui, le dévouement, l'engagement et la collaboration des membres, ni sans la contribution soutenue et remarquable des membres du Conseil de direction et de l'équipe du bureau national.

À tous, merci de votre confiance et de votre collaboration,

Le président,

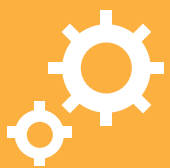
Martin Théberge

La directrice générale,

Maggy Razafimbahiny

Réalisations

MAJEURES DE LA FCCF EN 2014-2015



Le rapport annuel dresse le bilan des activités principales de la Fédération entre le 1^{er} avril 2014 et le 31 mars 2015. Ces activités ont été centrées autour des orientations stratégiques de la planification stratégique 2014-2019.

Cette année représente la première année de mise en œuvre de la nouvelle planification stratégique de la FCCF qui s'articule autour des trois axes suivants :

AXE 1 : Améliorer la position des arts, de la culture et des industries culturelles

AXE 2 : Renforcer les capacités des membres

AXE 3 : Développer les capacités d'action de la FCCF

De nombreux événements de représentation et de réseautage, dans lesquels la FCCF s'est activement engagée, ont renforcé sa contribution au développement des CFA. Les activités suivantes témoignent de l'engagement de la FCCF et de la mission qu'elle s'est assurée de poursuivre afin de promouvoir l'expression artistique et culturelle dans la francophonie canadienne.

AXE I

AMÉLIORER LA POSITION DES ARTS, DE LA CULTURE ET DES INDUSTRIES CULTURELLES

Les arts, la culture et les industries culturelles de la francophonie canadienne doivent bénéficier d'une reconnaissance plus accrue sur la scène canadienne. Au moyen de cet axe, la FCCF désire établir une stratégie nationale de mobilisation et de diversification des ressources pour favoriser l'accroissement des investissements publics consacrés aux arts et à la culture dans la francophonie canadienne. Ce faisant, la FCCF promeut les arts et la culture au sein des sphères politiques pour qu'une reconnaissance de notre secteur se traduise par un appui continu et stable des organismes concernés. Cette reconnaissance est la reconnaissance de la contribution au développement et à la pérennité de nos CFA, au même titre que d'autres secteurs tels que l'éducation, la santé et l'économie. Plusieurs initiatives ont ainsi été menées au cours de l'année afin de mieux faire connaître les enjeux actuels du secteur des arts et de la culture, et en vue d'une plus grande mobilisation des divers organismes et institutions concernés.



1. Journée des arts sur la Colline : En octobre 2014, la FCCF a organisé, en collaboration avec la Coalition canadienne des arts (CCA), la cinquième édition de la Journée des arts sur la Colline. Lors de cette journée, plus d'une centaine d'artistes, d'artisans et de représentants du milieu des arts et de la culture de partout au Canada ont rencontré, au total, 97 sénateurs, députés et hauts fonctionnaires fédéraux. Ils ont ainsi pu discuter d'enjeux importants et du rôle du secteur des arts et de la culture dans la santé économique et socioculturelle du Canada. Les messages du secteur leur ont été communiqués pour que les arts et la culture continuent de s'épanouir dans un contexte national aussi bien qu'international. Les participants à cette journée ont également rappelé à leurs interlocuteurs l'importance des politiques et des programmes du secteur public pour les artistes et les organismes qui les appuient.

2. Parlons Télé du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) : En octobre 2013, le CRTC a amorcé une grande consultation nationale. La FCCF a activement multiplié ses interventions sur ce dossier, dont la publication d'un mémoire, en juin 2014, ayant résulté d'une comparution lors d'une audience publique qui a eu lieu en septembre 2014. Les décisions annoncées en mars 2015 ont tenu compte des recommandations émises dans le mémoire de la FCCF. Ce mémoire soulignait l'importance de l'inclusion systématique, dans le service de base d'une station locale, des stations régionales disponibles. Il soulignait aussi la nécessité que les services éducatifs soient pris en compte et que soit créé, dès mars 2016, un service d'entrée de gamme incluant des stations canadiennes locales et régionales, des chaînes dont la distribution reste obligatoires (p. ex., ICI RDI, TVA ou encore TV5/UNIS) et des chaînes éducatives provinciales ou territoriales, comme TFO ou Télé-Québec, et ce, même s'il n'en existe pas dans la province ou le territoire concernés. La FCCF restera vigilante sur la question du démantèlement des forfaits et la mise en place d'une offre d'options de services à la carte et de création de forfaits souples qui risquent de nuire la diversité de la programmation.

Mario Doucette, lors de la Rencontre avec les artistes de la Biennale canadienne *Surgir de l'Ombre* au Musée des beaux-arts du Canada entouré de Tam-Ca Vo-Van, directrice de la Galerie SAW Gallery et vice-présidente de l'AGAVF et de Lise Leblanc, directrice de l'AGAVF, Ottawa

Crédit photo : Marc Haentjens





3. Entente de collaboration pour le développement des arts et de la culture des communautés francophones en situation minoritaire du Canada 2013-2018 :

Pour rappel, cette entente regroupe les principaux acteurs du développement de notre secteur dans la francophonie canadienne. Pour cela, elle prévoit des mécanismes de concertation tels que les rencontres bilatérales qui réunissent la FCCF et quelques-uns de ses partenaires signataires de l'Entente. Cette année, la FCCF a rencontré la Société Radio-Canada (SRC), le Conseil des Arts du Canada (CAC) et la Direction de la Politique des arts et département des Affaires culturelles de Patrimoine canadien (PCH). Un rencontre du groupe de travail disciplinaire en arts visuels a eu lieu durant l'année. Soulignons que les mécanismes de concertation prévus par l'Entente visent à répondre, de façon collective, aux enjeux du secteur artistique et culturel des CFA.

4. Relations gouvernementales et politiques : Sous l'impulsion des changements qui se dessinent sur la scène canadienne, la FCCF n'a pas ménagé ses efforts pour rencontrer acteurs politiques et hauts fonctionnaires de divers paliers gouvernementaux afin de les sensibiliser aux défis du secteur des arts et de la culture et de discuter d'avenues de collaboration avec les milieux politiques. Les rencontres

Photo prise de l'exposition
de Solitaires/Solidaires,
Prince Albert

Crédit photo :
Conseil culturel fransaskois

suivantes ont ainsi été faites au cours de l'année : avec le commissaire aux langues officielles, Graham Fraser, avec l'honorable Michael Chong, député conservateur et président du Comité permanent des langues officielles de la Chambre des communes.

Par ailleurs, en novembre 2014, la FCCF a comparu devant le Comité sénatorial permanent des langues officielles de la Chambre des communes pour faire part de son appui à l'adoption du projet de *loi S-205* portant sur le *Règlement sur les langues officielles – communications avec le public et prestation de services*. La FCCF croit que les changements proposés à la loi seront bénéfiques aux CFMS car ils tiendraient compte de la spécificité, notamment du nombre de personnes pouvant communiquer dans la langue et de la vitalité institutionnelle de la minorité francophone de la région desservie; de l'élargissement de la définition de population de minorité linguistique; ainsi que de l'inclusion de la notion d'«égalité réelle» des communications et services offerts dans chaque langue officielle. Ces propositions pourront permettre aux organismes culturels et les travailleurs de l'industrie de mieux appuyer la création de nouvelles initiatives d'emploi de la langue et mieux participer à la promotion des arts et de la culture francophones dans les régions, revitalisant ainsi l'utilisation de cette langue. Cela appuiera la créativité locale qui nourrira la collectivité et assurera la création d'un sentiment d'appartenance à la communauté culturelle rattachée à la langue utilisée.

Rencontre des participants au stage en formation continue de l'ATFC au Banff Centre 2014, avec le comédien et metteur en scène Robert Lepage. En présence de Robert Lepage, Robert Bellefeuille et des participants au stage, novembre 2014, Banff

Crédit photo : David Leclerc



Pierre-Luc Lafrance, conteur au spectacle *Onde de choc*, 2014

Crédit : Patrick Chaussé



5. Collaboration avec le milieu de l'éducation : Il y a eu, au cours de l'année, un rapprochement entre le secteur des arts et de la culture et le milieu de l'éducation. La FCCF a participé à la rencontre du Comité tripartite en éducation en décembre 2014. Les discussions ont illustré combien la place des arts et de la culture en éducation devient de plus en plus importante.

6. Collaboration avec la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada : La FCCF est membre de la FCFA; elle a pris une part active dans les rencontres de la FCFA et du Forum des Leaders en automne dernier. La FCCF a participé aux tables des directions générales de la FCFA pour faire des recommandations au conseil d'administration sur les priorités communes de la francophonie canadienne dans son ensemble à faire valoir lors d'une prochaine stratégie électorale. Lors du Forum des leaders, la FCCF a pu prendre part aux discussions portant sur la question du financement des organismes et la situation de Radio-Canada. Une consultation des membres de la FCFA a eu lieu en février dernier avec le Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes du gouvernement du Québec (SAIC) au sujet de ses nouvelles politiques de financement. Soulignons que la directrice générale de la FCCF fait partie du comité de campagne électorale de la FCFA.

7. Collaboration avec les partenaires associatifs : La FCCF est membre de la Coalition canadienne des arts et participe ainsi aux diverses rencontres et actions collectives du secteur dans son ensemble, par exemple lors du budget fédéral ou de la préparation aux élections fédérales. En octobre 2014, la FCCF a piloté l'organisation de la rencontre des organismes nationaux de services aux arts (ONSA) chapeauté par le Conseil des arts du Canada (CAC) et en collaboration avec la Coalition canadienne des arts. Les ONSA se sont réunis, à Ottawa, pour leur neuvième réunion annuelle. La réunion a eu pour thème la recherche sur les arts, l'échange des pratiques exemplaires et des méthodes de recherche novatrices ainsi que la création de partenariats. Les discussions ont permis de voir qu'un grand nombre de travaux

Présentoir de livres franco-canadiens,
26 février 2015 lors du Salon du livre de
l'Outaouais 2015, Gatineau

Crédit photo : RECF



de recherche sur les arts sont dus aux ONSA. D'un commun accord, les ONSA ont convenu que les intervenants qui militent en faveur des arts doivent se servir de ces données pour démontrer l'importance des arts pour la société canadienne.

- 9. Les tables de concertation des organismes en arts, des organismes culturels et des organismes nationaux :** Pendant l'année 2014-2015, il y a eu cinq rencontres de la Table des organismes artistiques (TOA) et quatre rencontres de la Table des organismes culturels (TOC). Ces rencontres ont permis de statuer sur la planification stratégique de 2014-2019 et de dégager certains enjeux communs aux deux tables. Quant à la Table des organismes nationaux en arts et culture (TONAC), trois rencontres ont eu lieu à l'automne, à l'hiver et au printemps. Ces rencontres ont permis de faire le point sur la situation globale du secteur dans la francophonie canadienne. Les discussions ont porté plus particulièrement sur la concertation des membres et les démarches concernant le prochain Plan de développement (2015-2019) du secteur des arts et de la culture en francophonie canadienne.
- 10. La mise en place d'une stratégie électorale :** La FCCF a amorcé une réflexion sur sa situation et son positionnement par rapport aux acteurs politiques au cours de l'année 2014-2015 en vue de l'élection fédérale en octobre 2015. La mise sur pied d'une stratégie électorale mettra de l'avant les priorités du secteur et permettra de maximiser les résultats des efforts déjà entrepris auprès du gouvernement fédéral. L'objectif principal de cette stratégie vise à maximiser la sensibilisation autour des grandes recommandations de la FCCF, en prévision du développement des plateformes électorales des principaux partis politiques.

AXE 2

RENFORCER LES CAPACITÉS DES MEMBRES

Par ses diverses activités, la FCCF contribue à outiller ses membres pour qu'ils puissent accomplir pleinement leurs mandats et continuer de constituer un réseau fort. La FCCF a permis à ses membres d'élaborer des stratégies en matière de positionnement et de promotion, et de porter leur voix sur différentes plateformes de concertation.

- 1. La poursuite du projet de médiation culturelle :** La FCCF, en collaboration avec Culture pour tous, a mis en œuvre un projet dans le but de créer une cellule de médiation culturelle de la francophonie canadienne. Ce projet se déroule sur plusieurs phases et doit avoir pour effet de permettre aux membres de la FCCF de se familiariser avec le concept de médiation culturelle et de développer une expertise en la matière grâce à des projets concrets. Le recrutement des participants issus des régions canadiennes où se trouvent des communautés francophones (Ouest-Vancouver, Ontario-Ottawa et Maritimes-Caraquet) s'est fait au début de septembre 2014 : trois duos ont été retenus. Les duos ont suivi une première formation de

base durant l'automne. Elle a été suivie d'une seconde formation sur la réalisation du concept de médiation culturelle dans chaque discipline artistique des duos. Par ce projet, la FCCF se fait la figure de proue de la médiation culturelle qui est indéniablement dans l'air du temps et s'impose aujourd'hui comme une nouvelle relation à la culture ayant un effet tangible sur le développement régional.

- Lire de tout...*
- 2. Les projets de recherche de la FCCF :** La FCCF entreprend deux grands travaux. Le premier étant le projet de recherche Des deux côtés de la table : dialogue sur les arts et la culture dans la francophonie canadienne. Ce projet permettra d'évaluer les processus par lesquels la FCCF et ses membres entrent en dialogue avec les agences fédérales de soutien aux arts et à la culture. Éventuellement, cette étude pourra servir à développer et à gérer des stratégies de positionnement pour le réseau de la FCCF.



« Spectacle-lecture SLO2015 », au Salon du livre de l'Outaouais. Nous y voyons Ariane Brun Del Rae, Lucie Hotte et Gabriel Robichaud dans le cadre de la lecture-spectacle 25 ans d'édition franco-canadienne pour souligner le 25e anniversaire du RECF, Gatineau

Crédit photo : Caroline G. Boudreau

Scène Jacques- Poirier

re de tout...
partout!



Le deuxième projet est intitulé Les pôles culturels dans les communautés franco-canadiennes en milieu minoritaire. Ce projet de recherche est mené en partenariat avec l'Université Laurentienne à Sudbury, en Ontario. Cette étude mettra en lumière les facteurs du dynamisme des pôles culturels dans la francophonie canadienne. Cet outil servira d'ancrage pour développer un meilleur arrimage entre les besoins du milieu et le développement de politiques culturelles, ce qui contribuera à édifier des pôles culturels dans la francophonie canadienne.

3. Portrait du financement des arts et de la culture dans la francophonie

canadienne : La publication de l'étude Chiffres à l'appui, qui dresse le portrait du financement des arts et de la culture dans la francophonie canadienne, a permis de documenter les investissements dans les arts et la culture francophones dans trois provinces, soit le Manitoba, l'Ontario et le Nouveau-Brunswick, sur une période de cinq ans (2007-2012). Ce document a alimenté les discussions lors des rencontres bilatérales et a aidé nos membres à mieux cerner les sphères de financement auprès de nos bailleurs de fonds.

4. Appui aux membres :

Une formation sur les réseaux sociaux a été offerte aux membres et d'autres formes d'appui ont été dispensées selon les besoins des membres (appui administratif, interventions politiques).





« Journée de la francophonie canadienne », au Salon international du livre de Québec avec Catherine Voyer-Léger, Serge Patrice Thibodeau, Michel Pleau et Thierry Dimanche. Il s'agit d'une table ronde pour souligner la Journée de la francophonie canadienne, Québec

Crédit photo :
Caroline G. Boudreau

AXE 3

DÉVELOPPER LES CAPACITÉS D'ACTION DE LA FCCF

Afin de maintenir la cohésion, la stabilité et ses ressources, la FCCF dispose d'un ensemble d'outils et de mécanismes nécessaires à l'accomplissement de son mandat. Pour cela, il est essentiel qu'elle renforce, à l'échelle nationale, les conditions favorisant la mise en œuvre de son plan stratégique, la diffusion de ses messages et la mobilisation de ses membres et de tous ses partenaires. Cela permet ainsi d'optimiser la synergie entre toutes les composantes de notre secteur en vue de son développement continu et durable.

- 1. Planification stratégique :** Cette année, la FCCF a entamé sa nouvelle planification stratégique 2014-2019 qui inclut une dizaine d'enjeux stratégiques pouvant avoir des répercussions sur le développement des arts et de la culture dans la francophonie canadienne. Ces enjeux gravitent autour du positionnement des arts, de la culture et des industries culturelles, du renforcement des capacités des membres et le développement des capacités d'action de la FCCF qui la guideront au cours des cinq prochaines années.
- 2. Équipe du bureau national :** Cette année a été marquée par plusieurs mouvements sur le plan du personnel du bureau national. Il y a eu d'abord les départs d'Éric Dubeau, directeur général de la FCCF, de Simone Saint-Pierre, chef des communications, et d'Aline Murekeyisoni. Une nouvelle direction générale a été mise en place en automne dernier puis la période hivernale a été consacrée au recrutement des membres du personnel pour occuper les postes vacants : Aude Rahmani a assuré la transition aux communications où Kadé Rémy a pris ses fonctions en tant que nouvelle chef des communications et Raïssa Leyan Simbi a été embauchée comme adjointe à l'administration. Les nouvelles recrues ont rejoint Carol Ann Pilon, directrice adjointe, et Josée Letourneau, coordonnatrice des services administratifs, pour former l'équipe actuelle du bureau national.

2. Blogue artistique : Depuis son lancement en septembre 2014, le blogue artistique de la FCCF a mis en ligne 14 billets écrits par près d'une dizaine de collaborateurs issus du secteur des arts, de la culture et des industries culturelles. Ce blogue est une plateforme qui fait état des enjeux du secteur des arts et de la culture de la francophonie canadienne afin de sensibiliser un plus large public. En soi, le blogue est un espace ouvert qui stimule la réflexion et suscite le dialogue sur la pratique artistique et les défis des industries culturelles, des artistes et des travailleurs culturels des communautés francophones de tous les coins du pays.

3. Réseaux sociaux : La FCCF détient quatre réseaux sociaux : Facebook, Twitter, Google+ et Vimeo. Ces plateformes permettent une communication fréquente et plus engagée avec les membres et permettent de joindre un plus vaste public. La mise en ligne de contenus interactifs a créé un engouement marqué pour des projets de la FCCF, dont la médiation culturelle. En date du 31 mars 2015, le réseau social Facebook comptait 1 005 abonnés et près de 136 billets; le réseau Twitter comptait 1 862 abonnés avec un peu plus de 1 000 gazouillis. Quant à Google +, réseau mis en place en 2014, il compte 23 abonnés avec 17 957 consultations; enfin, la chaîne vidéo Vimeo comprend déjà 19 vidéos. Les mots-clics associés à la FCCF vont de #FCCF #Arts #Culture #cndpoli #crtc #JournéesdesArts #LeaderCulturel #EtreArtiste #MédiationCulturelle à #FrCan.

4. Communauté de pratique des responsables des communicateurs : La FCCF a mis en place un lieu d'échange des pratiques exemplaires en matière de communication et de développement des projets communs ayant pour but de favoriser la circulation des nouvelles artistiques et culturelles et le développement d'outils permettant de regrouper l'ensemble des communications des membres de la FCCF. Ce réseau a connu une période de battement en raison des changements de personnel au bureau national, mais sera remis en action dans la prochaine année.

« Table ronde du 25^e » au Salon du livre de Montréal avec Herménégilde Chiasson, Catherine Voyer-Léger, Annette Saint-Pierre et Marc Haentjens. Il s'agit d'une table ronde pour discuter de l'évolution de la littérature franco-canadienne depuis les 25 dernières années, Montréal

Crédit photo :
Caroline G. Boudreau



États FINANCIER

31 mars 2015



TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Rapport de l'auditeur indépendant	1
États financiers	
État des résultats	3
État de l'évolution de l'actif net	4
État de la situation financière	5
État des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8
Commentaire de l'auditeur indépendant concernant l'information financière supplémentaire	15
Information financière supplémentaire	
Produits et charges – projets spéciaux	16



Aux associations membres de
La Fédération culturelle canadienne-française

Nous avons effectué l'audit des états financiers de La Fédération culturelle canadienne-française, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2015 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de La Fédération culturelle canadienne-française au 31 mars 2015 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Marcil Lavalée

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)
Le 12 juin 2015



OTTAWA

400-1420 place Blair Place
Ottawa ON K1J 9L8

T 613 745-8387
F 613 745-9584

Comptables professionnels agréés
Chartered Professional Accountants

BHD / IAPA

Nos partenaires canadiens et internationaux
Our Canadian and International Partners

Marcil-Lavalée.ca

LA FÉDÉRATION CULTURELLE CANADIENNE-FRANÇAISE

ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2015

3

	Fonds général	Fonds d'immeuble	2015	2014
SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS				
Programme de base				
Ministère du Patrimoine canadien				
- PALO	645 000 \$	- \$	645 000 \$	645 000 \$
Projets spéciaux				
Ministère du Patrimoine canadien				
- PALO et DCI	42 900	-	42 900	80 000
Conseil des Arts du Canada	53 591	-	53 591	11 965
	96 491	-	96 491	91 965
AUTRES PRODUITS (note 3)	43 412	2 022	45 434	48 256
	784 903	2 022	786 925	785 221
CHARGES				
Programme de base				
Salaires et avantages sociaux	309 756	-	309 756	366 632
Déplacements	174 677	-	174 677	163 852
Honoraires	97 256	-	97 256	65 622
Frais d'administration	92 602	-	92 602	94 192
Publicité et promotion	21 418	-	21 418	11 314
Frais d'administration imputés aux projets spéciaux (note 8)	(4 067)	-	(4 067)	(11 961)
	691 642	-	691 642	689 651
Projets spéciaux	96 491	-	96 491	91 965
	788 133	-	788 133	781 616
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	(3 230) \$	2 022 \$	(1 208) \$	3 605 \$

LA FÉDÉRATION CULTURELLE CANADIENNE-FRANÇAISE

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2015

4

	Fonds général			Fonds d'immeuble	Fonds d'éventualités	2015	2014
	Non affecté	Investis en immobi- lisations	Réserve de stabilisation des emplois				
SOLDE AU DÉBUT	- \$	15 742 \$	46 476 \$	105 124 \$	46 368 \$	213 710 \$	210 105 \$
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	29	(3 259)	-	2 022	-	(1 208)	3 605
Virement interfonds	(29)	-	-	-	29	-	-
SOLDE À LA FIN	- \$	12 483 \$	46 476 \$	107 146 \$	46 397 \$	212 502 \$	213 710 \$

LA FÉDÉRATION CULTURELLE CANADIENNE-FRANÇAISE

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
31 MARS 2015

5

	Fonds général	Fonds d'immeuble	Fonds d'éventualités	2015	2014
ACTIF					
ACTIF À COURT TERME					
Encaisse	114 009 \$	- \$	- \$	114 009 \$	87 194 \$
Débiteurs (note 4)	70 064	-	-	70 064	21 301
Subventions et contributions à recevoir	20 000	-	-	20 000	46 965
Frais payés d'avance	1 750	-	-	1 750	4 124
Avance (dû) interfonds, sans intérêt	(53 688)	7 291	46 397	-	-
	152 135	7 291	46 397	205 823	159 584
PLACE DE LA FRANCOPHONIE CANADIENNE INC.					
- 201 actions ordinaires	-	7 797	-	7 797	5 775
AVANCES à Place de la francophonie canadienne Inc., sans intérêt ni modalité de remboursement	-	92 058	-	92 058	92 058
IMMOBILISATIONS (note 5)	12 483	-	-	12 483	15 742
	12 483	99 855	-	112 338	113 575
	164 618 \$	107 146 \$	46 397 \$	318 161 \$	273 159 \$

AU NOM DU CONSEIL DE DIRECTION

_____, administrateur

_____, administrateur

LA FÉDÉRATION CULTURELLE CANADIENNE-FRANÇAISE

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 MARS 2015

6

	Fonds général	Fonds d'immeuble	Fonds d'éventualités	2015	2014
PASSIF					
PASSIF À COURT TERME					
Créditeurs et frais courus (note 7)	32 364 \$	- \$	- \$	32 364 \$	59 449 \$
Subventions et contributions reportées (note 9)	73 295	-	-	73 295	-
	105 659	-	-	105 659	59 449
ACTIF NET					
Non affecté	-	-	-	-	-
Affectations internes					
- Investis en immobilisations	12 483	-	-	12 483	15 742
- Réserve de stabilisation des emplois	46 476	-	-	46 476	46 476
- Fonds d'immeuble	-	107 146	-	107 146	105 124
- Fonds d'éventualités	-	-	46 397	46 397	46 368
	58 959	107 146	46 397	212 502	213 710
	164 618 \$	107 146 \$	46 397 \$	318 161 \$	273 159 \$

Engagements contractuels (note 13) et Éventualités (note 14)

LA FÉDÉRATION CULTURELLE CANADIENNE-FRANÇAISE

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2015

7

	2015	2014
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(1 208) \$	3 605 \$
Ajustement pour :		
Amortissement des immobilisations	3 259	3 461
	2 051	7 066
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement :		
Débiteurs	(48 763)	5 081
Subventions et contributions à recevoir	26 965	(41 465)
Frais payés d'avance	2 374	17 202
Créditeurs et frais courus	(27 085)	(9 510)
Subventions et contributions reportées	73 295	-
	28 837	(21 626)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations	-	(5 143)
Quote-part du bénéfice net de la Place de la francophonie canadienne Inc.	(2 022)	(1 471)
	(2 022)	(6 614)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ENCAISSE	26 815	(28 240)
ENCAISSE AU DÉBUT	87 194	115 434
ENCAISSE À LA FIN	114 009 \$	87 194 \$



LA FÉDÉRATION CULTURELLE CANADIENNE-FRANÇAISE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2015

8

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Fédération est constituée comme organisme sans but lucratif en vertu de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif. La Fédération a pour mission d'assurer et de maintenir de façon continue l'évolution culturelle et artistique des communautés canadiennes-françaises. La Fédération est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et, à ce titre, est exonérée d'impôt.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

La Fédération applique les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

Comptabilité par fonds

La Fédération comptabilise ses opérations dans trois fonds : le Fonds général en vue d'exercer ses activités courantes, le Fonds d'immeuble afin de gérer le placement et les avances de la Fédération dans Place de la francophonie canadienne Inc. et le Fonds d'éventualités afin de pouvoir faire face à des événements imprévus ou à des urgences au sein de la Fédération.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers selon les NCOSBL exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. La principale estimation porte sur la durée de vie utile des immobilisations.

Constatation des produits

La Fédération comptabilise les subventions et contributions selon la méthode du report. Les subventions et contributions affectées sont constatées à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Tous les autres produits sont constatés lorsqu'ils sont gagnés.

Ventilation des charges

La Fédération ventile une partie de ses charges de fonctionnement général selon des clés de répartition qu'elle juge adaptées à chaque type de charge qu'elle utilise. Les clés de répartition utilisées pour ventiler certaines charges sont les suivantes :

- Frais d'administration – selon le budget approuvé à l'accord de contribution, lequel est établi en fonction des besoins réels de la Fédération pour chaque projet.



LA FÉDÉRATION CULTURELLE CANADIENNE-FRANÇAISE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2015

9

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Services reçus à titre de bénévole

La Fédération ne pourrait exercer ses activités sans les services qu'elle reçoit de nombreux bénévoles qui lui consacrent un nombre d'heures considérable. Les services reçus à titre bénévole ne sont pas constatés dans les états financiers de l'organisme.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

La Fédération évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées aux résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des débiteurs et des subventions et contributions à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et frais courus.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications d'une possible dépréciation. La Fédération détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs de l'actif financier. Si c'est le cas, elle réduit la valeur comptable de l'actif à la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de l'actif ou au prix qu'elle pourrait obtenir de la vente de l'actif à la date de clôture selon le plus élevé des deux montants. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

La Fédération comptabilise ses coûts de transaction aux résultats de l'exercice où ils sont engagés. Cependant, les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont présentés en réduction de la valeur comptable de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument en vertu de la méthode linéaire.

LA FÉDÉRATION CULTURELLE CANADIENNE-FRANÇAISE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2015

10

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Placement

Le placement dans les actions de Place de la francophonie canadienne Inc., une société satellite qui exploite un immeuble locatif, est comptabilisé à la valeur de consolidation. Le placement est augmenté de la quote-part du bénéfice net et diminué de la perte nette et des dividendes versés ou déclarés par Place de la francophonie canadienne Inc.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et sont amorties sur la durée de vie utile estimative selon les méthodes, taux annuel et période suivants :

	Méthodes	Taux ou période
Équipement informatique	Solde dégressif	30 %
Améliorations locatives	linéaire	durée restante du bail plus une option

Réduction de valeur des immobilisations

L'organisme comptabilise en charges une réduction de valeur à l'état des résultats lorsqu'une immobilisation n'a plus aucun potentiel de service à long terme. La réduction comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation sur sa valeur résiduelle.

3. AUTRES PRODUITS

	Fonds général	Fonds d'immeuble	2015	2014
Cotisations des membres	22 000 \$	- \$	22 000 \$	22 000 \$
Location d'espace	10 200	-	10 200	11 100
Inscriptions – assemblée annuelle	3 700	-	3 700	6 230
Divers	7 512	-	7 512	7 455
Quote-part du bénéfice net de Place de la francophonie canadienne Inc.	-	2 022	2 022	1 471
	43 412 \$	2 022 \$	45 434 \$	48 256 \$

4. DÉBITEURS

	2015	2014
Comptes clients	53 035 \$	8 304 \$
Sommes à recevoir de l'État	17 029	12 997
	70 064 \$	21 301 \$

LA FÉDÉRATION CULTURELLE CANADIENNE-FRANÇAISE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2015

11

5. IMMOBILISATIONS

	Coût	Amortissement cumulé	2015	2014
Équipement informatique	50 816 \$	39 990 \$	10 826 \$	13 533 \$
Améliorations locatives	8 421	6 764	1 657	2 209
	59 237 \$	46 754 \$	12 483 \$	15 742 \$

L'amortissement des immobilisations comptabilisé à l'état des résultats de l'exercice courant s'élève à 3 259 \$ (2014 : 3 461 \$).

6. MARGE DE CRÉDIT

La Fédération dispose d'une marge de crédit autorisée de 200 000 \$ qui porte intérêt au taux préférentiel plus 2,5 % et qui n'est pas utilisée en date de la fin de l'exercice. Cette marge de crédit est garantie par une convention de sûreté générale et par les débiteurs.

7. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS

	2015	2014
Créditeurs et frais courus	24 982 \$	50 932 \$
Sommes à remettre à l'État	7 382	8 517
	32 364 \$	59 449 \$

8. VENTILATION DES CHARGES

Des frais d'administration d'un montant total de 4 067 \$ (2014 : 11 961 \$) ont été répartis aux projets spéciaux de la façon suivante :

	2015	2014
Table des organismes nationaux des arts et de la culture (TONAC)	3 299 \$	3 500 \$
La Médiation culturelle en francophonie canadienne	268	-
Développement de capacité : Web et médias sociaux	-	7 300
Rencontre du secteur de la danse (activité de développement professionnel, de réseautage et de réflexion sur l'accès au marché)	500	1 161
	4 067 \$	11 961 \$

LA FÉDÉRATION CULTURELLE CANADIENNE-FRANÇAISE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2015

12

9. SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS REPORTÉES

	2015	2014
Solde au début	- \$	- \$
Plus : montant reçu au cours de l'exercice	73 295	-
Moins : montant reconnu comme produit au cours de l'exercice	-	-
Solde à la fin	73 295 \$	- \$

10. DONNS EN SERVICES

La Fédération ne pourrait exercer ses activités sans les services qu'elle reçoit d'employés et de bénévoles qui lui consacrent un nombre d'heures considérable.

Pour l'exercice clos le 31 mars 2015, les employés et les bénévoles de la Fédération ont contribué l'équivalent de 2 296 \$ et de 30 000 \$ respectivement (2014 : 4 011 \$ et 30 000 \$) à titre de dons en services par le biais d'heures supplémentaires non rémunérées.

Les dons en services, qui ne sont pas comptabilisés aux états financiers, concernent les activités suivantes :

	2015	2014
Programmation de base		
Axe 1 – Améliorer la position des arts et de la culture	9 574 \$	12 258 \$
Axe 2 – Renforcer les capacités des membres	9 574	6 558
Axe 3 – Développer les capacités d'action de la Fédération	13 148	15 195
	32 296 \$	34 011 \$

11. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour la Fédération sont liés aux débiteurs. La Fédération consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités.

De plus, la Fédération évalue la condition financière de ses clients sur une base continue et examine l'historique de crédit de tout nouveau client. La Fédération établit une provision pour créances douteuses en tenant compte du risque de crédit de clients particuliers, des tendances historiques et d'autres informations. Environ 96 % des comptes clients sont à recevoir de deux entités importantes. La Fédération estime qu'il n'y a aucun risque important découlant de cette situation.



LA FÉDÉRATION CULTURELLE CANADIENNE-FRANÇAISE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2015

13

11. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. La Fédération est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixes et à taux d'intérêt variables. Les instruments à taux d'intérêt fixes assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur et ceux à taux d'intérêt variables à un risque de flux de trésorerie. La Fédération n'utilise pas d'instruments financiers dérivés pour neutraliser les incidences de ce risque.

La Fédération utilise une marge de crédit comportant un taux d'intérêt variable. Conséquemment, elle encourt un risque de taux d'intérêt en fonction de la fluctuation du taux d'intérêt préférentiel. Cependant, une variation de 1 % du taux préférentiel n'aurait pas une incidence significative sur les résultats et la situation financière de la Fédération.

12. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2015, un loyer de 45 962 \$ (2014 : 45 962 \$) a été payé à la Place de la Francophonie canadienne Inc., une société satellite. De plus, des frais de gestion de 5 763 \$ (2014 : 5 763 \$) ont été facturés à cette société.

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

13. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Les engagements pris par la Fédération en vertu de baux et de contrats totalisent 52 600 \$ et les versements approximatifs à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2016	42 300 \$
2017	4 700 \$
2018	3 800 \$
2019	900 \$
2020	900 \$



LA FÉDÉRATION CULTURELLE CANADIENNE-FRANÇAISE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2015

14

14. ÉVENTUALITÉS

Montants octroyés en vertu d'ententes

Dans le cours normal de ses activités, la Fédération signe des ententes en vertu desquelles des montants lui sont octroyés pour l'exécution de projets qui sont assujettis à des restrictions qui régissent l'utilisation des fonds. Les bailleurs de fonds peuvent effectuer un audit des registres comptables de la Fédération pour s'assurer du respect de ces modalités. Dans l'éventualité où des montants pourraient faire l'objet de remboursements à un organisme de financement, les ajustements nécessaires seront affectés à l'exercice au cours duquel ils seront constatés.

Caution

La Fédération s'est portée garante conjointement avec trois autres organismes, jusqu'à concurrence de 820 000 \$, de l'hypothèque consentie à la Place de la francophonie canadienne Inc. De plus, la Fédération a une obligation de partager le déficit advenant la fin des opérations de la société.

15. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de rendre leur présentation conforme à celle de l'exercice courant.



COMMENTAIRE DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT CONCERNANT L'INFORMATION FINANCIÈRE SUPPLÉMENTAIRE

Les états financiers de La Fédération culturelle canadienne-française et notre rapport de l'auditeur indépendant correspondant sont présentés dans la section précédente de ce document. L'information financière ci-après, préparée à partir des informations fournies par la direction de la Fédération, est présentée aux fins d'analyse supplémentaire et n'est pas requise pour donner une image fidèle de la situation financière de la Fédération ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes à but non lucratif. L'information supplémentaire, tirée des registres comptables, a été soumise aux procédures d'audit requises dans le cadre de l'audit des états financiers pris dans leur ensemble.

Marcil Lavalée

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)
Le 12 juin 2015

Marcil Lavalée

OTTAWA

400-1420 place Blair Place
Ottawa ON K1J 9L8

Comptables professionnels agréés
Chartered Professional Accountants

T 613 745-8387
F 613 745-9584

BHD / IAPA

Nos partenaires canadiens et internationaux
Our Canadian and International Partners

Marcil-Lavalée.ca

LA FÉDÉRATION CULTURELLE CANADIENNE-FRANÇAISE

INFORMATION FINANCIÈRE SUPPLÉMENTAIRE

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2015

16

	2015	2014
PRODUITS ET CHARGES – PROJETS SPÉCIAUX		
LA MÉDIATION CULTURELLE EN FRANCOPHONIE CANADIENNE		
Produits		
Conseil des Arts du Canada	18 000 \$	- \$
Ministère du Patrimoine canadien (PALO)	17 900	
	35 900	-
Charges		
Honoraires	15 510	-
Déplacements	13 507	
Autres frais (production, diffusion)	6 615	
Frais d'administration	268	
	35 900	
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	- \$	- \$

TABLE DES ORGANISMES NATIONAUX DES ARTS ET DE LA CULTURE (TONAC)

Produits		
Ministère du Patrimoine canadien (PALO)	25 000 \$	25 000 \$
Charges		
Honoraires	18 111	5 003
Déplacements	3 590	16 497
Frais d'administration	3 299	3 500
	25 000	25 000
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	- \$	- \$

LA FÉDÉRATION CULTURELLE CANADIENNE-FRANÇAISE

INFORMATION FINANCIÈRE SUPPLÉMENTAIRE

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2015

17

	2015	2014
RENCONTRE DU SECTEUR DE LA DANSE (ACTIVITÉ DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL, DE RÉSEAUTAGE ET DE RÉFLEXION SUR L'ACCÈS AU MARCHÉ)		
Produits		
Conseil des Arts du Canada	20 000 \$	11 965 \$
Charges		
Honoraires	9 088	1 575
Déplacement, hébergement et frais de séjour	9 056	4 963
Frais de rencontre (salle, activités)	1 356	4 267
Coûts opérationnels	500	1 160
	20 000	11 965
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	- \$	- \$
RENCONTRE DES ORGANISMES NATIONAUX DE SERVICES AUX ARTS (ONSA)		
Produits		
Conseil des Arts du Canada	15 591 \$	- \$
Charges		
Honoraires	15 591	-
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	- \$	- \$
DÉVELOPPEMENT DE CAPACITÉ : WEB ET MÉDIAS SOCIAUX		
Produits		
Ministère du Patrimoine canadien (PALO)	- \$	55 000 \$
Charges		
Honoraires	-	31 580
Déplacements	-	14 500
Coûts opérationnels	-	7 300
Frais de rencontre (ateliers virtuels et séances de coaching et d'accompagnement)	-	1 620
	-	55 000
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	- \$	- \$
TOTAL DES PRODUITS – PROJETS SPÉCIAUX	96 491 \$	91 965 \$
TOTAL DES CHARGES – PROJETS SPÉCIAUX	96 491	91 965
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	- \$	- \$

Rapport

DES MEMBRES



Le rapport des membres est une l'occasion pour les membres de la Fédération de mettre en évidence la valeur de leurs réalisations au sein de leur communauté, auprès des artistes qu'ils soutiennent et dont ils font la promotion à travers leurs activités culturelles et initiatives artistiques.

La FCCF a procédé à des entrevues téléphoniques avec chacun de ses membres où les questions suivantes ont servi de prémisse pour cette réflexion :

1. En tenant compte de votre planification stratégique et des grands tournants qui s'amènent sur la scène canadienne, quel élément désiriez-vous souligner de votre année de représentation ?
2. Toujours sous ce vent de changement, qu'envisagez-vous comme perspectives d'avenir pour la prochaine année?

La FCCF rassemble treize organismes provinciaux et territoriaux, sept organismes nationaux de services aux arts et de la culture, un regroupement de réseaux de diffusion et une alliance de radios communautaires pour un total de vingt-deux membres, d'Ouest en Est au Canada.



ORGANISMES PROVINCIAUX ET TERRITORIAUX MEMBRES

ACO



ALLIANCE CULTURELLE DE L'ONTARIO (ACO)

Depuis la publication des Chiffres à l'appui de l'analyse financière de différents paliers gouvernementaux au sein du secteur des arts et de la culture, l'ACO a pu établir un constat sur le financement de la Société de développement de l'industrie des médias de l'Ontario (SODIMO) : très peu de financement octroyé, et peu de services en français et axés sur la francophonie. Une rencontre avec l'Office des affaires francophones a permis d'établir les voies d'action possibles pour discuter du dossier. La mise en œuvre de ce dossier se poursuivra pour la prochaine année. L'ACO espère que ceci pourra permettre de changer la nature des rapports qui existent entre la SODIMO et les bénéficiaires francophones, et par le fait même, le financement qui leur attribué.

En cette dernière année, l'ACO a connu des grands défis au niveau de sa stabilité financière qui ont eu des impacts sur la structure et le fonctionnement de l'organisme. Désormais, l'ACO se retrouve comme un organisme bénévole, donc fragilisé. Une campagne de solidarité *S'allier pour l'Alliance* a été mise en place afin de sensibiliser les communautés, artistes et tout organisme à la situation et de démontrer l'importance que la communauté peut accorder à une voix unie et cohérente en Ontario français. L'ACO ne reste toutefois pas en reste : elle est porteur du projet du Forum politique du livre et de la lecture en Ontario en collaboration avec l'Association des auteures et des auteurs de l'Ontario français (AAOF) pour l'année en cours.

AAAPNB



ASSOCIATION ACADIENNE DES ARTISTES PROFESSIONNELS DU NOUVEAU-BRUNSWICK (AAAPNB)

Le renouvellement en juin 2014 de la Politique culturelle adoptée en tenant compte de l'évolution du milieu et de la Stratégie globale pour l'intégration des arts et de la culture dans la société acadienne au Nouveau-Brunswick. Un accomplissement puisque cette politique reconduite pour cinq ans contient plus de programmes et d'initiatives que la précédente. Donc, elle intègre une stratégie pour les industries culturelles et la mise sur pied d'un conseil des ressources humaines en culture au Nouveau-Brunswick.

Les artistes ont exprimé la nécessité que soit reconnue leur profession au Nouveau-Brunswick et que soit améliorée leur condition socioéconomique. Après l'organisation en 2013 du Forum sur le statut professionnel de l'artiste, le Groupe de travail du Premier ministre sur le statut de l'artiste a été mis sur pied en 2014. Ce groupe aura entre autres pour objectifs d'adopter une loi pour favoriser cette dimension dans l'employabilité et de se doter de mesures économiques et sociales pour améliorer les conditions. En mai 2014 a également été adoptée la Politique sur l'aménagement linguistique et culturelle pour le milieu de l'éducation qui reconnaît le rôle des arts et de la culture dans la réussite scolaire des jeunes et leur construction identitaire.

Le travail de l'AAAPNB au niveau politique n'a surement pas nuit à l'annonce par le gouvernement de deux augmentations notables du budget provincial pour le secteur des arts et de la culture.

L'AAAPNB a des grandes attentes face au groupe de travail du premier ministre sur le statut de l'artiste : dans ce cadre, l'organisme espère qu'une loi et des mesures pour bien reconnaître la profession d'artiste seront mises de l'avant.

Un exercice d'actualisation s'amorce avec l'ensemble des acteurs artistiques, culturels, sociétaux et gouvernementaux afin de d'entamer un bilan des cinq dernières années de la Stratégie globale pour pouvoir préparer une prochaine feuille de route les cinq prochaines. Comme le mentionne, Carmen Gibbs, « Les succès escomptés dépassent de loin les attentes anticipées par l'AAAPNB ».



ASSOCIATION CULTURELLE FRANCO-MANITOBAINE (ACFM)

L'Association culturelle franco-manitobaine (ACFM) reste présente au sein de sa communauté. Les différentes initiatives de diffusion et de promotion ont été nombreuses. La tournée d'humour Juste pour Rire dans le cadre des Rendez-vous de la francophonie a été présentée dans quatre communautés rurales. Les jeunes se sont impliqués par le biais du Mini-gala d'humour organisé par le Centre culturel franco-manitobain (CCFM) : dix élèves de la Division scolaire franco-manitobaine y ont participé et un peu plus de trois cents personnes ont assisté aux présentations. En termes d'appui auprès de ses membres, l'ACFM a développé et mis en œuvre le « Blogue des membres » qui sera officiellement lancé au Rassemblement culturel annuel en septembre 2015. De plus les membres ont pu peaufiner leurs « réseaux » via les formations offertes par l'ACFM. L'association les a appuyés en offrant des ateliers et en mettant en ligne leur information ce qui les a aidés à progresser dans leur cheminement et leur a permis de publier à grande échelle l'information venant de la ruralité manitobaine dans le but de générer plus de trafic.

Dans cette optique de communication et de diffusion pavant vers une nouvelle perspective d'avenir, l'ACFM compte sensibiliser sur l'importance de la viabilité culturelle des régions rurales au Canada pour que les communautés rurales en milieu minoritaire aient accès à une programmation culturelle et artistique enrichie dans la langue française. Par le biais de cette programmation, des jeunes familles, des adolescents, des adultes et des aînés francophones et francophiles auront un accès aux produits culturels et artistiques variés en français dans leur communauté rurale.



ASSOCIATION FRANCO-YUKONNAISE (AFY)

L'Association franco-yukonnaise (AFY) et la direction des Services en français (DSF) du gouvernement du Yukon ont rédigé conjointement un projet avec l'objectif d'appuyer le renforcement des capacités du milieu artistique ainsi que l'amélioration des conditions de création et de diffusion : le gouvernement du Yukon a déposé ce projet intergouvernemental au Fonds d'action culturelle et communautaire (FACC) de PCH qui a été accepté pour une période de deux ans. Ceci est le dénouement positif de la première étape de la stratégie de positionnement au sein du gouvernement du Yukon.

Autre initiative marquante, le service de développement économique de l'AFY, membre du RDÉE Canada, a inséré dans sa planification stratégique 2014-2017 un axe appuyant le renforcement des capacités économiques et entrepreneuriales des acteurs culturels. Cela s'est traduit entre autre par une aide financière dans la mise sur pied de la 4e édition du marché de Noël *ArtisaNord* où douze artistes et artisans ont pu exposer et vendre leurs créations.

Prochainement, un projet d'action culturelle communautaire permettra à l'AFY de répondre à plusieurs éléments de sa planification stratégique : soit être un leader au sein de la professionnalisation des artistes et des travailleurs culturels et être plus présent dans les diverses collectivités du Yukon tout en répondant à leurs besoins de développement artistique et culturel.



CONSEIL CULTUREL ET ARTISTIQUE FRANCOPHONE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE (CCAFCB)

Un des éléments clé, voire percutant, à souligner cette année fut de mettre notre organisme davantage de l'avant au sein des organismes de services en arts dans diverses sphères de représentation ce qui a donné une plus grande portée et une meilleure visibilité. La CCAFCB a joué le rôle d'un travailleur d'arrière-scène en sachant très bien que c'est en coulisse que l'action se prépare. Un des résultats positifs fût la mise en œuvre du projet *Liv'Art*, une est des plus grandes fiertés de l'organisme. *Liv'Art* est un projet qui combine deux disciplines artistiques : les arts littéraires qui rencontrent les arts visuels. Une dizaine d'histoires ont pris vie à la suite des ateliers d'écriture illustrés par d'autres villes au cours de l'automne passé. Près d'une douzaine d'organismes ont collaboré avec des artistes dans cette démarche artistique dans huit villes de la province *Liv'Art* servira de legs à la communauté francophone de la province.

Les projets de collaboration à travers des chantiers créatifs font leur preuve et implique une participation du public. L'aspect financier et administratif auprès des artistes en est allégé. La CCAFCB poursuivra des projets de ce type qui amèneront d'innombrables possibilités d'initiatives artistiques qui toucheront le cœur de la communauté.



CONSEIL CULTUREL FRANSASKOIS (CCF)

Pour l'année 2014 – 2015, Conseil culturel fransaskois (CCF) a pu réaliser trois de ses priorités dont la visibilité. C'est sans surprise que cet axe a mené le 40e anniversaire du Conseil. Une série d'activités : une exposition ambulante Solitaire Solidaire avec des artistes visuels, le concours de chant "FransasChante" pour les 40 ans et plus dont 16 concurrents ont participé avec la finale présenté au Rendez-Vous Fransaskois. Le dernier, non le moindre, fut le Gala de reconnaissance des bénévoles qui a souligné les 40 ans du Conseil. Ce gala a réuni entre autres ses fondateurs, les anciens membres des conseils d'administration et a accueilli la présence du gouverneur général de la province. Cet événement attendu a été une occasion de retourner sur les 40 ans de présence dans la communauté. Le constat est que le Conseil continue de s'épanouir et d'être en mouvance avec sa communauté. Il réalise même qu'à la fine pointe des changements qui affecte la communauté, le Conseil s'est toujours bien adapté.

Là où le CCF a su rehausser la visibilité de l'organisme, le Conseil va tirer profit de l'atteinte de son résultat en solidifiant son organisation en politiques et procédures : pas aussi attirant mais tout aussi important pour bien planifier les 40 prochaines années. Un projet d'un livre CD donnera un aperçu de 40 artistes toutes disciplines confondues suivant des portraits inspirants, tirées de l'âme et du cœur. Les partenariats avec les anglophones et les nouveaux arrivants Solidifier les partenariats (anglos, nouveaux arrivants). Poursuivre la programmation le français prend de l'ampleur sur l'ensemble de la Saskatchewan.



CONSEIL PROVINCIAL DES SOCIÉTÉS CULTURELLES (CPSC)

Au cours de la dernière année, le Conseil provincial des sociétés culturelles (CPSC) a revu sa planification stratégique triennale, la vision demeurant que le CPSC est reconnu pour son leadership dans le développement des arts, de la culture et du patrimoine, dans toutes les régions acadiennes et francophones du Nouveau-Brunswick. Ce fut une belle occasion d'y ajouter un mandat clair : le CPSC est un laboratoire de projets innovants et créatifs qui ont des retombées directes sur nos membres et les collectivités dans lesquelles où ils évoluent et en assurant un mentorat auprès de ceux-ci.

À cet égard, le CPSC a tenu une *Journée d'études* portant sur la Convention sur la protection et la promotion des expressions de la diversité culturelle de l'UNESCO en collaboration avec la Coalition pour la diversité culturelle et l'institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques situé à Moncton. La thématique était consacrée à l'aménagement linguistique et au développement durable de la culture dans le contexte acadien et francophone du Nouveau-Brunswick. Cette année, grâce au Fonds d'action culturelle communautaire (FACC), deux des projets du CPSC ont pu débiter leurs travaux, soit le projet *Opéra en herbe* et le projet *Allégories, bonheur et créativité* en septembre dernier. Depuis la nomination d'un nouveau gouvernement en septembre 2014, la CPSC a participé à la revue des programmes et a sollicité des rencontres avec les députés de circonscription.

Avec l'année en cours, la CPSC s'attend à recevoir une forte cohorte de membres : son programme de formation sera renforcé en vue de bien appuyer ses nouveaux membres. Le guide des ressources humaines en développement culturel communautaire ainsi que le code de déontologie récemment développés tombent à point.



FÉDÉRATION CULTURELLE ACADIENNE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE (FÉCANE)

Depuis la dissolution de l'Association acadienne des artistes de la Nouvelle-Écosse (AAANÉ), la FÉCANE s'est vu accueillir des nouveaux membres au sein de son organisme puisque la perte de l'association a créé un manque potentiel dans l'écosystème artistique et culturel de la Nouvelle-Écosse. L'effectif de la FÉCANE a été augmenté d'une vingtaine à une cinquantaine de membres. Devant ce changement au niveau des activités qui ne sont plus de nature culturelle, mais aussi bien artistique, il était évident que les artistes avaient besoin d'un mécanisme de représentation et de concertation auquel ils pourront participer activement. La FÉCANE a organisé une tournée des régions afin d'informer les artistes des possibilités qui leur sont offertes en termes de soutien et de promotion, les consulter sur leurs besoins et réalités et de ce fait, orienter les actions futures de l'organisme.

Les champs d'activités de la FÉCANE ayant été élargis, l'organisation présentera davantage d'activités artistiques dont l'organisation d'un festival pour la période estivale, le Festival Stella ainsi qu'un projet musical en chantier présentant une réinterprétation des grands classiques du patrimoine musical. Pareillement, la FÉCANE évalue ses besoins et revisite son mandat pour tenir compte de sa nouvelle structure pour l'année à venir.

FÉDÉRATION FRANCO-TÉNOISE (FFT)

Selon l'axe stratégique *Notre culture, identité et appartenance* issu du Plan de développement global de la communauté franco-ténoise, la Fédération franco-ténoise (FFT) désire que la communauté devienne plus visible et plus attrayante en valorisant davantage sa vitalité et sa diversité culturelle. En tenant compte de ceci, il est intéressant de constater que la communauté franco-ténoise a bénéficié d'une offre accrue de manifestations culturelles lors des événements francophones et lors des événements de la majorité. Ajoutons à cela que l'ensemble des demandes de financement déposées auprès de PCH à caractère culturel et artistique ont été approuvées. La FFT sent sous ce un élan positif dans la poursuite de ses projets et une reconnaissance de son travail amorcé pour encourager la vitalité de la communauté franco-ténoise.

Ce qui amène à FFT de prendre une réflexion pour l'avenir. Il existe un désir que le financement de PCH qui se base sur un complément de financement par ses propres organismes soit révisé sous une autre forme comme le financement social. La FFT tient à souligner que ses organismes deviennent vulnérables d'année en année et ils ne parviennent pas à offrir des services de qualité à leurs membres. Avec peu de ressources humaines, la FFT sait qu'elle a énormément à faire pour atteindre ses objectifs de certains projets qui sont essentiels à la vitalité de l'organisme, de ses membres et la communauté.





ORGANISMES NATIONAUX MEMBRES

APFC



ALLIANCE DES PRODUCTEURS FRANCOPHONES DU CANADA (APFC)

L'Alliance des producteurs francophones du Canada (APFC) a su au cours de la dernière année tenir les rênes malgré le poste vacant de la direction générale jusqu'en janvier 2015 : le conseil d'administration a redoublé d'efforts pour tenir à flot les initiatives et les activités entourant l'Alliance.

L'APFC a aussi mis en place le projet De l'écrit à l'écran. Avec PCH comme principal bailleur de fonds, ce projet a permis à six scénaristes des régions de développer une série de fiction. Une entente commerciale avec Corus a été signée : elle vise à démontrer une volonté de travailler sur des bases justes et équitables avec les producteurs indépendants.

ANIM



ALLIANCE NATIONALE DE L'INDUSTRIE MUSICALE (ANIM)

Bien que l'industrie musicale est dans un état de crise dû à la dématérialisation du marché et la révolution du numérique, l'ANIM s'assure que cette industrie dans les communautés francophones et acadienne est en mesure de faire face à ces changements et de chercher sa juste part dans le financement disponible, un financement qui doit être adapté à la réalité musicale. La nouvelle économie de la musique peut présenter des défis, mais autant d'opportunités : cette nouvelle réalité fait que des artistes de la francophonie canadienne émergent beaucoup plus sur la scène nationale due aux changements. Donc, malgré les difficultés qui perdurent dans cette industrie, les communautés tirent bien leur épingle du jeu dans cette nouvelle économie. L'ANIM a contribué à la hausse du financement public pour soutenir l'industrie musicale. Ces nouveaux fonds permettent de développer des stratégies de développement de marchés au niveau international. Ici, l'entente de collaboration est née entre l'ANIM et les trois partenaires : la Stratégie de promotion des artistes acadiens sur la scène internationale (Acadie) (SPAASI), l'Initiative de promotion sur la scène internationale de la musique franco-ontarienne l'IPIMFO (Ontario) et la Rame à la rencontre (initiative de l'Ouest piloté par Musique Manitoba). L'ANIM est heureuse d'avoir établi un cadre de collaboration et de concertation entre ses partenaires pour le développement de marché à l'international. Au cours de la prochaine année, des projets de collaboration et des initiatives internationales seront mis en place. Pour la première fois, sous un point de vue national, les communautés francophones et acadiennes travailleront ensemble pour assurer un meilleur positionnement de leurs artistes sur la scène internationale.



ASSOCIATION DES GROUPES EN ARTS VISUELS FRANCOPHONES (AGAVF)

Le premier Forum sur la diffusion des arts visuels que l'AGAVF organisait à Montréal les 20 et 21 février dernier, en marge de sa 12e assemblée générale annuelle, aura été une occasion très propice d'échanges et de réflexions pour les représentants des galeries et centres d'artistes présents à la rencontre. À travers trois formats de discussion, dont un panel abordant les activités de professionnalisation pour les artistes, un atelier étayant les stratégies portant sur l'appréciation de l'art et les enjeux liés à la réception de l'art contemporain auprès de différents publics, une étude de cas sur le développement de corridors de diffusion, la cinquantaine de participants a pu prendre la mesure de plusieurs expériences inspirantes menées par des centres d'artistes de Montréal. Les échanges qui ont suivi ont permis de partager les initiatives phares des communautés francophones comme l'exposition américaine *Oh Canada* accueillie en Atlantique par quatre galeries, les festivals performatifs de Sudbury (FAAS) et Moncton (jè-st), les programmes de formation du LABO à Toronto, l'École libre à Ottawa ou Entr'Arts à Banff, et des initiatives nationales comme Parlons d'art contemporain.

Les retombées du travail de réseautage et de professionnalisation de l'AGAVF dans la dernière décennie permettent à de plus en plus d'artistes visuels de la Francophonie canadienne de se distinguer dans des vitrines. L'exemple le plus éloquent de l'année est l'achat par le Musée des beaux-arts du Canada de 14 œuvres sur papier de l'artiste acadien Mario Doucette pour la Biennale 2014, *Surgir de l'ombre*. Le travail de l'AGAVF sur le plan provincial a permis le renouvellement de l'entente levier dans le cadre du nouveau Fonds d'action culturelle communautaire (FACC) visant maintenir les deux nouveaux programmes en arts visuels au Bureau franco-ontarien du Conseil des arts de l'Ontario. Au Nouveau-Brunswick, un argumentaire a été développé pour positionner les organismes en arts visuels en vue d'effectuer un rattrapage grâce à de nouveaux fonds découlant de la nouvelle politique culturelle.

L'argumentaire développé pour la consultation de la DLO sur la nouvelle logique d'investissement et les démarches entreprises pour sensibiliser la ministre et la haute direction semblent avoir touché la cible. La direction reconnaissait en juin 2014 lors de la livraison du rapport sur la consultation que toutes les disciplines (incluant les disciplines non langagières) contribuaient à la vitalité des communautés, tout en affirmant du même souffle, que chaque organisme et projet devra en faire la démonstration à la lumière de l'appui des objectifs poursuivis par les programmes d'appui aux langues officielles. L'AGAVF et ses membres devront dans la prochaine année redoubler leurs efforts pour faire valoir les retombées de leurs activités sur les communautés francophones.



ASSOCIATION DES THÉÂTRES FRANCOPHONES DU CANADA (ATFC)

L'ATFC s'est transformée au cours des dernières années pour mieux desservir ses membres : l'association est devenue un organisme de nature bicéphale. En plus de son mandat premier, qui consiste à veiller au positionnement de ses compagnies membres et du milieu pris dans son ensemble, l'association a développé un important volet d'activités de formation continue et de ressourcement professionnel. Cette nouvelle réalité a entraîné de nouveaux besoins au plan des ressources humaines de l'organisme, provoquant au cours de l'hiver 2015 une restructuration en profondeur de sa structure. Au lieu d'engager deux employés à temps plein, l'ATFC engage maintenant une direction générale à temps plein et trois employés à temps partiel. Ceux-ci apportent ensemble huit jours de travail par semaine au lieu des cinq qui étaient accordés par l'employée précédente. Par ailleurs, l'ATFC, en collaboration avec le Banff Centre et le Centre des

auteurs dramatiques, a créé la première édition d'une résidence d'écriture au Banff Centre. Ce projet, qui se déroulera à tous les deux ans, permettra à trois auteurs (Ouest, Acadie, Ontario) de bénéficier de conditions maximales d'écriture et d'un encadrement dramaturgique de haut niveau.

L'ATFC a également créé une Table nationale en diffusion du théâtre qui rassemble les trois réseaux de diffusion en francophonie canadienne, RADARTS, RGE et RO, les Zones théâtrales, ainsi que les Voyagements. Le but ultime de cette Table est l'élaboration d'un plan d'action réunissant tous les joueurs du secteur autour d'objectifs communs et sur du long terme. Une première pour le milieu. Cette initiative a vu le jour avec le soutien du Conseil des arts du Canada et du Fonds du Canada pour la présentation des arts (FCPA). Ceci amènera une plus grande offre des opportunités de tournée et d'accueil de spectacles, et la possibilité de participer à la professionnalisation du diffuseur.

FRIC



FRONT DES RÉALISATEURS INDÉPENDANTS DU CANADA (FRIC)

L'année 2014 célèbre les dix ans de du FRIC, année pour renouer avec ses membres, célébrer ses acquis et préparer son avenir. Les membres du FRIC se sont rencontrés pour le Forum annuel du FRIC, à Montréal, lors des *Rencontres internationales du documentaire*, où un nouveau plan stratégique sur cinq ans a été accepté par les membres durant l'assemblée annuelle générale. Depuis ce Forum, le FRIC se baigne dans de nombreuses activités importantes où ses membres ont bénéficié d'une lentille sur leurs œuvres, de la formation, du réseautage et du mentorat.

Deux des membres du FRIC ont profité des Fauteuils réservés au *Rendez-vous du cinéma québécois* (RVCQ), trois autres ont assisté aux sessions de formation en écriture d'une série télévisée offerte à l'INIS (Institut national de l'image et du son) et remarquablement cinq des membres ont vu leur film projeté sur grand écran au RVCQ dont le membre Maxime Desmond qui a remporté le prix de la meilleure production de la francophonie canadienne pour le long-métrage fiction « Ce qu'on a ». Le FRIC, avec les RVCQ, a organisé un 5 à 7 célébrant le cinéma de la francophonie canadienne afin de dialoguer sur le cinéma de la francophonie canadienne. Au *Festival international des films sur l'art* (FIFA), trois membres ont présenté leurs œuvres documentaires et fictions sur place. Soulignons que le FRIC a établi le début d'un partenariat avec ce festival prestigieux.

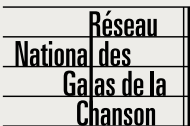
Les attentes pour l'avenir sont axées sur de la stabilisation du FRIC ayant un financement limité, soit de projet et non à fonctionnement, d'élargir sa base de membres, de renforcer son conseil d'administration ainsi que de continuer d'offrir des occasions de formation, de réseautage et de mentorat qui répondent aux besoins de nos membres.



REGROUPEMENT DES ÉDITEURS CANADIENS-FRANÇAIS (RECF)

L'année 2014-2015 a été une année stable en termes de représentation politique toutefois au niveau du positionnement de l'organisme, la RECF a pu mettre en œuvre une stratégie de développement de marché grâce à un financement du Conseil des arts du Canada (CAC). Cette stratégie s'est transformée en un projet intitulé *Nouvelles rencontres*. Cette initiative a facilité une meilleure circulation des auteurs en francophonie canadienne et leur participation à des événements littéraires sur l'ensemble du territoire canadien. Ainsi, ce projet a permis à des auteurs franco-canadiens de se présenter à des événements à l'extérieur de leur province d'origine, événements où le RECF n'était pas habituellement présent. Le RECF a donc développé des liens avec plus d'une dizaine d'événements littéraires, y compris des événements anglophones qui souhaitent développer des volets francophones et des événements internationaux. Les *Nouvelles rencontres* ont su apporter un plus grand rayonnement de la littérature franco-canadienne et par le fait même, un enrichissement de la vie littéraire au Canada.

Le RECF reste en bonne santé sur divers plans, tant sur le plan financier ou organisationnel, mais il importe de rester à l'affût des changements qui peuvent affecter le secteur littéraire. Nous sommes tout de même en bonne posture pour affronter la période de transition qui s'annonce dans la prochaine année.



RÉSEAU NATIONAL DES GALAS ET DE LA CHANSON (RNGC)

À travers le projet pancanadien *Jamais trop tôt* qui est à sa quatrième édition, le RNGC permet à des artistes professionnels de s'impliquer dans le milieu scolaire dans le but d'offrir près des ateliers d'écriture en musique et chanson à l'échelle de la francophonie canadienne. Ces ateliers permettent à des jeunes de milieux défavorisés d'avoir accès gratuitement à des chantiers créatifs littéraires afin de développer leur capacité d'écrire. Par année, c'est 200 ateliers qui sont offerts dans l'Ouest, l'Ontario et l'Acadie.

En cette année, le RNGC vise à améliorer une meilleure collaboration et communication des membres. L'implémentation de protocoles d'ententes et de mécanismes de gestion afin de permettre au Réseau de mieux concentrer ses efforts, de se développer une plus grande amélioration des communications internes et de mieux s'activer auprès de ses membres. Une meilleure circulation des artistes entre les régions, à l'ensemble du Canada et ainsi favoriser un rayonnement des artistes de la francophonie canadienne.



COALITION DE RÉSEAUX DE DIFFUSION

S F

SCÈNES FRANCOPHONES (SF)

Pour Scènes francophones, l'année 2014-2015 peut-être l'équivalent du mot consolidation. Consolidation de ses liens avec les réseaux du Québec sous le chapeau de l'Alliance des réseaux de diffusion des arts de la scène (ARDAS) qui reprend un nouveau souffle. Consolidation autour du dossier du théâtre, avec la mise sur pied de la Table nationale en théâtre et des liens plus étroits avec Les Voyagements visant à faire accroître la circulation des productions dans nos milieux. Scènes francophones a également participé aux rencontres de la FCCF sur la circulation de la danse : un dossier que les réseaux de diffusion désirent prioriser. La diffusion des arts de la scène connaît de grands défis dus à la croissance de l'offre et à la multiplication des moyens de consommer l'art (c.-à-d. l'internet et la vidéo) qui n'est plus exclusivement de la scène traditionnelle. En ce qui concerne Réseau Ontario (RO), l'année a été importante pour le démarchage à l'international, le suivi d'accueil de délégués internationaux et le financement pour des projets visant la collaboration avec des diffuseurs et tourneurs français. Les activités de RADARTS ont été axées sur la mise en place d'un programme de mentorat et de perfectionnement professionnel pour ses membres. Finalement, dans l'Ouest canadien, le Réseau des grands espaces (RGE) a été l'occasion d'une introspection sur les différentes réalités de son vaste territoire ainsi que d'amorcer un travail de défrichage visant à accroître les partenariats avec les diffuseurs étrangers.

Pour l'année qui vient, Scènes francophones poursuivront leur travail pour l'amélioration de la circulation des arts de la scène sur leurs territoires respectifs. De plus, les trois réseaux participeront activement à la mise en place de plans d'action avec l'ARDAS ainsi qu'avec la Table nationale sur la diffusion du théâtre. Scènes francophones désirent également poursuivre leurs efforts de sensibilisation à une plus grande ouverture à la danse auprès de leurs membres ce qui amènera à la continuité de développements de partenariats avec les diffuseurs étrangers par l'entremise de leurs événements Contacts afin de promouvoir les artistes de la francophonie canadienne à l'international. Le RGE désire harmoniser les habitudes de programmation, d'une province à l'autre, afin d'augmenter la circulation des artistes et de dynamiser les activités de diffusion dans l'Ouest canadien. RO poursuivra ses efforts pour assurer un rayonnement des artistes francophones au-delà des frontières connues (Canada et international) et désire accorder une plus grande place aux disciplines des arts de la scène, autre que la chanson ainsi que Favoriser une plus grande collaboration entre les diffuseurs scolaires et pluridisciplinaires (Acadie et Ontario). Dû à de nouvelles coupures en éducation, RADARTS concentra ses efforts sur la consolidation de son réseau scolaire *Cerf-volant*.

Le Réseau travaillera à la mise en œuvre de son projet *Profession Diffuseur* qui consiste à réaliser les activités telles les rencontres régionales avec les membres et leur conseil d'administration et l'organisation d'ateliers de formation et de développement professionnel ainsi que le programme de mentorat. SF désire promouvoir, auprès des bailleurs de fonds, l'investissement dans le maintien des infrastructures actuelles plutôt que de créer de nouveaux endroits de diffusion.



ALLIANCE DE RADIOS COMMUNAUTAIRES

A R C



ALLIANCE DES RADIOS COMMUNAUTAIRES DU CANADA (ARC DU CANADA)

En cet exercice 2014-2015, l'ARC a frappé fort avec un projet pour rehausser l'artiste émergent de la francophonie canadienne. En discussion avec PCH, l'ARC a cherché à savoir comment mieux contribuer au contenu francophone des communautés minoritaires. Ce faisant, une refonte du Palmarès du décompte francophone a été effectuée qui contient des artistes provenant de la francophonie dans son ensemble. L'ARC a désiré mettre plus l'accent sur les artistes émergents, particulièrement des communautés francophones. Ceci a contribué à une hausse de la visibilité des communautés. Ceci a relevé la position de l'artiste par le biais, oui avec de la musique, mais aussi avec des bribes d'entrevues en mettant l'accent sur l'artiste et non sur la popularité de la chanson. Cette refonte a permis une conscientisation des autres radios qui deviennent des faiseurs d'artistes de la scène émergente à la scène professionnelle. Les radios émergent comme des partenaires de la vitalité. Ce projet a ranimé des liens avec les acteurs de l'industrie de la chanson et musique comme l'APCM et rendre cette le Palmarès une initiative vivante.

Dans la prochaine année, l'ARC se penche sur la nouvelle dynamique de l'ère numérique. L'Alliance voudra développer et conquérir des nouveaux marchés par le biais des nouvelles technologies ainsi que chercher d'autres moyens de rejoindre par les nouvelles technologies qui se dessine dans l'industrie. Aujourd'hui n'est plus hier : créer des stations radios en voyant autrement. Être au diapason de la nouvelle dynamique qui se dessine sur le marché n'empêche pas de desservir les communautés tel que le mandat de l'ARC, seulement se donner la chance de voir autrement.

Listes



LISTE DES MEMBRES

ORGANISMES PROVINCIAUX ET TERRITORIAUX MEMBRES

Alliance culturelle de l'Ontario (ACO)
Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick (AAAPNB)
Association culturelle franco-manitobaine (ACFM)
Association franco-yukonnaise (AFY)
Centre culturel franco-manitobain (CCFM)
Conseil culturel et artistique francophone de la Colombie-Britannique (CCAFCB)
Conseil culturel fransaskois (CCF)
Conseil provincial des sociétés culturelles (CPSC)
Fédération culturelle acadienne de la Nouvelle-Écosse (FÉCANE)
Fédération culturelle de l'Île-du-Prince-Édouard (FCIPE)
Fédération des Francophones de Terre-Neuve et du Labrador (FFTNL)
Fédération franco-ténoise (FFT)
Regroupement artistique francophone de l'Alberta (RAFA)

ORGANISMES NATIONAUX MEMBRES

Alliance des producteurs francophones du Canada (APFC)
Alliance nationale de l'industrie musicale (ANIM)
Association des groupes en arts visuels francophones (AGAVF)
Association des théâtres francophones du Canada (ATFC)
Front des réalisateurs indépendants du Canada (FRIC)
Regroupement des éditeurs canadiens-français (RECF)
Réseau national des galas et de la chanson (RNGC)

COALITION DE RÉSEAUX DE DIFFUSION

Scènes francophones (SC)

ALLIANCE DE RADIOS COMMUNAUTAIRES

Alliance des radios communautaires du Canada (ARC du Canada)

BUREAU NATIONAL DE LA FÉDÉRATION

DIRECTION GÉNÉRALE

Maggy Razafimbahiny

CHEF DES COMMUNICATIONS

Kadé Rémy

COORDONNATRICE DES SERVICES ADMINISTRATIFS

Josée Létourneau

DIRECTION ADJOINTE

Carol Ann Pilon

COORDONNATRICE DE PROJETS

Aude Rahmani

ADJOINTE À L'ADMINISTRATION

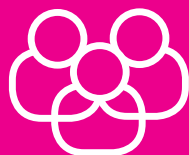
Raïssa Leyan'Simbi

L'équipe du bureau national de la FCCF, de gauche à droite, Josée Létourneau, Kadé Rémy, Carol Ann Pilon, Aude Rahmani, Raïssa Leyan'Simbi et Maggy Razafimbahiny

Crédit photo :
Christian Kalambay



Listes



CONSEIL DE DIRECTION

PRÉSIDENCE

Martin Théberge

VICE-PRÉSIDENT

Roch Nadon

CONSEILLER

Jean-François Packwood

VICE-PRÉSIDENTE

Marie-Ève Chassé

SECRÉTAIRE - TRÉSORIER

Benoit Henry

CONSEILLÈRE

Natalie McNeil

LISTE DES SIGLES

Voici la liste des sigles utilisés dans ce rapport annuel classés par ordre alphabétique.

AAAPNB : Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick
AAOF : Association des auteures et des auteurs de l'Ontario français
AAV : Alliance pour les arts visuels
ACFM : Association culturelle franco-manitobaine
ACO : Alliance culturelle de l'Ontario
AFCY : Association franco-culturelle de Yellowknife
AFO : Assemblée de la francophonie de l'Ontario
AFY : Association franco-yukonnaise
AGA : Assemblée générale annuelle
AGAVF : Association des groupes en arts visuels francophones
ANIM : Alliance nationale de l'industrie musicale
APCM : Association des professionnels de la chanson et de la musique
APFC : Alliance des producteurs francophones du Canada
AQPN : Association québécoise des producteurs numériques
ARC du Canada : Alliance des radios communautaires du Canada
ARCQ : Association des radiodiffuseurs communautaires du Québec
ATFC : Association des théâtres francophones du Canada
CA : Conseil d'administration
CAC : Conseil des arts du Canada
CAO : Conseil des arts de l'Ontario
CAPACOA : Association canadienne des organismes artistiques
CCA : Coalition canadienne des arts
CCAFCB : Conseil culturel et artistique francophone de la Colombie-Britannique
CCF : Conseil culturel fransaskois
CCFM : Centre culturel franco-manitobain

LISTE DES SIGLES (suite)



CD : Conseil de direction
CFA : Communautés francophones et acadiennes
CFSM : Communautés francophones en situation minoritaire
CLO : Commissariat aux langues officielles
CN : Conseil national
CPSC : Conseil provincial des sociétés culturelles
CRTC : Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
DGLO : Direction générale des langues officielles
FACC : Fonds d'action culturelle communautaire
FCCF : Fédération culturelle canadienne-française
FCFA du Canada : Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada
FCIPE : Fédération culturelle de l'Île-du-Prince-Édouard
FÉCANÉ : Fédération culturelle acadienne de la Nouvelle-Écosse
FFCB : Fédération des francophones de la Colombie-Britannique
FFT : Fédération franco-ténoise
FFTNL : Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador
FMC : Fonds des médias du Canada
FNC : Festival du nouveau cinéma
FRIC : Front des réalisateurs indépendants du Canada
ICRML : Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques
ONF : Office national du film
ONSA : Organismes nationaux de services aux arts
RAFA : Regroupement artistique francophone de l'Alberta
RECF : Regroupement des éditeurs canadiens-français
RNGC : Réseau national des Galas de la chanson
ROC : Regroupement des organismes culturels
RVCQ : Rendez-vous du cinéma québécois
SF : Scènes francophones
SODIMO : Société de développement de l'industrie des médias de l'Ontario
TOA : Table des organismes artistiques
TOC : Table des organismes culturels
TONAC : Table des organismes nationaux des arts et de la culture

Remerciements



Merci aux membres du réseau de la FCCF, à l'équipe du bureau national et aux consultants qui nous appuient. Par leur dévouement, leur engagement et leur travail, ils font en sorte que la FCCF reste forte et vivante au cœur des arts et de la culture au sein de la francophonie canadienne. Merci aux partenaires qui nous soutiennent et nous permettent de poursuivre le mandat de la FCCF qui est de concrétiser ses objectifs et d'atteindre les résultats visés.

PARTENAIRES GOUVERNEMENTAUX

Centre national des arts
Commissariat aux langues officielles
Conseil des arts du Canada
Office national du film du Canada
Patrimoine canadien
Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes du gouvernement du Québec
Société Radio-Canada
Téléfilm Canada

AUTRES PARTENAIRES

Association canadienne d'éducation de langue française
Association canadienne des organismes artistiques | CAPACOA
Centre de la francophonie des Amériques
Coalition canadienne des arts
Coalition pour la diversité culturelle
Culture pour tous
Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada
Fédération nationale des conseils scolaires francophones
Fête de la culture/Culture Days
Les Arts et la Ville



Fédération culturelle
canadienne-française

Expo Spectre blanc, *Arts Underground Gallery*,
Whitehorse, 2014

Crédit photo : AFY, Service Arts et culture



Place de la francophonie

450, rue Rideau, pièce 405, Ottawa (Ontario) K1N 5Z4
tél. : 613 241-8770 • téléc. : 613 241-6064

